

[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

[www.budget.gouv.fr](http://www.budget.gouv.fr)

[www.performance-publique.gouv.fr](http://www.performance-publique.gouv.fr)



# PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

# 20 08

présenté par

Xavier BERTRAND

Ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité

Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Éric WOERTH

Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

## La dégradation des comptes de la sécurité sociale impose une action structurelle

### Les comptes du régime général avant prise en compte du PLFSS

<i>en milliards d'euros</i>	2005	2006	2007	2008 (avant mesures)
Maladie	-8,0	-5,9	-6,2	-7,1
AT/MP	-0,4	-0,1	-0,4	0,1
Famille	-1,3	-0,9	-0,5	0,0
Vieillesse	-1,9	-1,9	-4,6	-5,7
Régime général	-11,6	-8,7	-11,7	-12,7

- Sans l'affectation de plus de 900 M€ supplémentaires au « panier fiscal », le déficit 2007 serait de -12,7 Md€
- Sans les mesures de redressement prises dans le cadre du plan d'alerte de juillet dernier, le déficit 2008 avant mesures se serait élevé à -14 Md€

## Le PLFSS 2008 : un effort de redressement de près de 4 milliards d'euros

### Détail de l'effort de redressement du régime général

<i>en milliards d'euros</i>	Solde avant mesures	Solde après mesures
Maladie	-7,1	-4,3
AT/MP	0,1	0,3
Famille	0	0,3
Vieillesse	-5,7	-5,1
Régime général	<b>-12,7</b>	<b>-8,9</b>

*Chiffres arrondis à la centaine de millions*

- Un effort important de maîtrise des dépenses maladie : 1,7 milliard d'euros d'économies par rapport à l'augmentation tendancielle des dépenses
- 1,6 milliard d'euros de recettes nouvelles pour le régime général, 2 milliards d'euros pour l'ensemble de la sécurité sociale
- 500 M€ supplémentaires de recettes fiscales de l'Etat pour compenser en totalité le manque à gagner lié aux allègements de charges sur les bas salaires

## Deux milliards d'euros de ressources nouvelles pour la sécurité sociale

### Les recettes nouvelles (chiffres en M€)

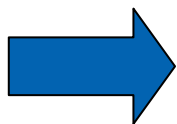
	Total sécurité sociale
Prélèvement sur les indemnités de mise à la retraite d'office	300
Hausse de la contribution sur les préretraites d'entreprises	50
Maintien à 1% de la taxe sur le chiffre d'affaires des laboratoires	100
Contribution exceptionnelle sur le chiffre d'affaires des grossistes	50
Suppression de l'exonération de cotisations AT-MP	180
Prélèvement à la source des contributions sociales sur les dividendes	1300
<b>Total</b>	<b>1980</b>

- La mesure de prélèvement à la source des contributions sociales sur les dividendes figurera en PLF 2008 et rapportera 1,3 Md€ à la sécurité sociale en 2008, dont 900 M€ pour le régime général

## Clarifier les relations Etat / sécurité sociale : le respect des engagements

---

- Remboursement de la dette de l'Etat à l'égard du régime général : 5,1 Mds €
- Meilleure budgétisation des crédits destinés à la sécurité sociale en PLF 2008 : + 600 M€ par rapport à la LFI 2007
- Abondement du « panier fiscal » pour compenser intégralement les allègements de charges sur les bas salaires : 900 M€ en 2007 et 500 M€ en 2008
- Compensation intégrale des exonérations sur les heures supplémentaires : 1,3 Md€ en 2007 et 5,1 Md€ en 2008



Au total, près de 27 Md€ de recettes fiscales compenseront les exonérations de charges sociales en 2008

## Modifier vraiment les comportements pour favoriser l'emploi des séniors

---

- ***Mettre fin au gâchis des préretraites***
  - Le maintien des séniors dans l'emploi est une nécessité
  - Pour dissuader le recours aux préretraites, le taux de la contribution applicable sera porté de 24,15% à 50% pour tous les nouveaux départs
- ***Mettre fin aux « retraites forcées »***
  - Les salariés doivent choisir librement le moment de leur départ
  - Les indemnités de mise à la retraite d'office aujourd'hui exonérées seront taxées à 25% en 2008 puis à 50% en 2009
  - Les mises à la retraite d'office avant 65 ans disparaîtront complètement au 31 décembre 2009
- ***Préparer le rendez-vous 2008 sur les retraites***
  - La Commission de garantie rendra son avis le 3 octobre
  - Les travaux du Conseil d'orientation des retraites se poursuivent
  - Le rapport du Gouvernement sera remis avant la fin de l'année et prendra en compte les conclusions des deux conférences sur l'évolution du montant des pensions et l'emploi des seniors

## Les autres branches : axes prioritaires de ce PLFSS

---

- ***La branche famille : 3 axes forts***
  - Un effort en direction des familles les plus modestes (revalorisation du complément libre choix de mode de garde de la PAJE)
  - Mieux prendre en compte les besoins des allocataires (majoration unique des allocations à 14 ans, modulation de l'ARS)
  - Simplifier les démarches des usagers (déclaration unique de ressources pour les CAF et pour les services des impôts)
  
- ***Le secteur médico-social : poursuivre l'effort***
  - Mieux prendre en charge Alzheimer en favorisant le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes et en accélérant l'effort quantitatif et qualitatif en direction des maisons de retraite
  - Renforcer les solidarités en direction des personnes handicapées en développant l'offre d'établissements et services, ainsi qu'en gommant la barrière d'âge pour les enfants
  
- ***Les AT-MP : respect du dialogue social***
  - Transposition des mesures législatives de l'accord « gouvernance » du 28 février 2006